



## ■ TRANSHUMANANCE EN GIRONDE



C'est en mars dernier que nous avons été informés d'un projet de transhumance «ovin-caprin», présenté par le Conservatoire des Races d'Aquitaine, en partenariat avec la Ferme de Leyssart, basée à Puynormand, dans le nord de la Gironde.

Cette Ferme de Leyssart dispose d'un important troupeau de deux mille ovins et caprins réunissant des races menacées en Aquitaine et évoluant en pâturage itinérant. En 2007, puis en 2008, des expériences de pastoralisme ont été engagées sur des milieux naturels, en partenariat avec le Conservatoire des Espaces Naturels d'Aquitaine, le camp militaire de Souge et la ville d'Andernos.

L'intérêt suscité par ces expériences et les enseignements recueillis ont amené plusieurs partenaires à se concerter sur un projet de grande envergure, axé sur une transhumance d'été en Gironde.

Un tel projet est également la convergence de plusieurs centres d'intérêts complémentaires : sur le plan patrimonial, il faut noter ce souci de conservation de races anciennes en voie de disparition que sont le mouton des Landes de Gascogne (mouton landais) et la chèvre des Pyrénées, qui constituent la majorité du troupeau.

Pour le mouton landais, il s'agit d'une race ovine très ancienne et archaïque (caractères phénotypiques non-standardisés), autrefois très répandue en Aquitaine (plusieurs centaines de milliers) et élevée sur des zones souvent peu productrices et peu rémunératrices.

Quant à la chèvre des Pyrénées, malgré son nom, elle est aussi la race propre aux départements de Gironde et des Landes, également caractérisée par sa grande diversité et son adaptation aux terrains difficiles. Il faut savoir que si on la trouvait essentiellement en Aquitaine, elle transhumait autrefois à travers tout le pays, parfois jusqu'à Paris, afin de permettre l'approvisionnement des villes en lait.

C'est un exemple d'élevage original de pastora-





■ TRANSHUMANCE EN GIRONDE

lisme, itinérant sur de grands parcours. Ce précepte trouve une pertinence nouvelle dans le contexte de gestion durable des espaces agricoles, naturels et forestiers. Une telle gestion éco-pastorale contribue notamment au contrôle de la végétation dans certains milieux (sous-bois forestiers, pare-feux, friches). Enfin, un troupeau de cette taille représente toujours à lui seul, par son ampleur et son originalité, un centre d'intérêt majeur.

Hélas et pour en revenir à nos moutons (...), si tout semblait avoir été réglé quant aux étapes envisagées, à la durée du circuit ou à la gestion du troupeau, certains impondérables, avec en particulier la traversée de la Départementale 1215, ne lui ont pas permis de pouvoir rallier notre commune dans les conditions préalablement envisagées.

Tous les efforts déployés auprès des services concernés des routes et de la préfecture ont été vains et cet important troupeau a dû se résou-

dre à prolonger quelque peu son séjour sur les terres de la commune de Salaunes, tant qu'il y a eu suffisamment de pâture. Heureusement, une solution a finalement été trouvée et c'est dans des bétailières que le troupeau a été transféré de l'autre côté de la 1215.

Sur nos terres d'AVENSAN, il a séjourné sur la zone des Matruques durant plus d'une semaine. Cependant, l'importance des plantations de feuillus générant un travail de surveillance et de protection trop lourd pour les deux bergers chargés de ce troupeau de 2000 têtes, ils ont jugé préférable de rallier la zone de St Aubin où la composition des parcelles était plus adaptée à leurs moyens de gardiennage. Nous espérons vivement un bon développement de cette formule pour les années à venir, avec la mise à disposition de moyens adaptés.





## ■ La forêt

Le temps passe, mais notre forêt demeure, bien que le « pignot » pousse lentement. Après la tempête de 1999 et celle de 2009, il nous faut continuer à investir dans cette hypothétique forêt de demain. C'est vrai qu'il nous faut parfois un peu de constance pour y croire. Et puis, dans cette cacophonie discordante concernant la planète et son avenir, il faut dire que s'il y a un parent pauvre, c'est bien la forêt. On ne la voit pas mais nous vivons en symbiose avec elle et tout cela pour notre plus grand bonheur. Nous continuons à la façonner car il faudra encore une cinquantaine d'années pour pouvoir penser à récolter des bois adultes. C'est aujourd'hui que se gagne la qualité qui sera au rendez-vous avec celui qui dirigera la commune demain et qui n'est peut-être même pas né.

pour le pin qui ne se récolte qu'après un demi siècle de soins.

Le travail de la lande est lourd, difficile et notre équipe communale en paye le prix puisque Bernard ICARD et Frédéric ROUSSEAU ont tous les deux été obligés de voir leur travail aménagé. Seul Gilles ICARD est resté opérationnel pour les travaux forestiers manuels, que sont dépressage et débroussaillage. Qu'il en soit félicité, car Gilles le mérite bien. Vous le savez sans doute nous avons plus de deux cent hectares de forêt à reconstruire et presque autant à vérifier et remettre en état pour cause de chablis après la tempête KLAUS.

Les bois de sciage billons et canters sont vendus à la société LAVAL et la trituration à Monsieur GARNIER de la Société ANCOR.



Elle a été visitée « d'un pas rapide » il y a peu, pour la fête de SAINT-RAPHAËL, car la marche annuelle est passée dans notre massif des MATRUQUES, mais l'esprit « compétition » a prévalu. Il est vrai que le côté banal de nos cultures pins, vignes, maïs a depuis longtemps blasé la grande majorité d'entre nous, avec une apogée

Nous avons donc fait appel à de la main d'œuvre supplémentaire, car notre engagement porte sur près de 80 hectares de nettoyage et dépressage entre 2009 et 2010. Il faut ajouter à cela les tâches usuelles qui sont inhérentes à la tenue de nos parcelles.

Dans le massif des MATRUQUES, il faut noter



■ La forêt



que la PISTE n°2 a été complètement réorganisée par la DFCI et que nous avons entrepris la restructuration de la PISTE 204 comme annoncé, afin de bénéficier d'une voie de charroi et de stockage pour les années à venir. Cette dernière

pourra servir d'abreuvoir, si le troupeau de moutons revient chez nous, ou de source d'eau si d'aventure nous devons arroser des stocks de bois coupés.

On notera par ailleurs que les PISTES n°22, 11, 12 ont été refaites en totalité ou en partie par notre DFCI. Reste aux propriétaires et autres usagers à respecter le travail accompli afin de ne pas les détériorer. Elles sont interdites à toute circulation durant un an mais déjà la DFCI BORDEAUX a refusé de les réceptionner car abimées par quelques irresponsables toujours prêts à s'octroyer des droits de passages qu'ils n'ont pas. Il a fallu le bon vouloir de l'entreprise LALANNE, aidée par quelques années d'investissements amicaux, pour que les dégâts soient réparés (sinon l'entreprise ne peut être payée). La ferme-



piste, financée par les fonds publics à 80%, a été réalisée sous le contrôle de la DFCI BORDEAUX, par l'entreprise ROLLIN. Elle sera à terme la voie par laquelle passera tout le trafic de débardage des forêts d'AVENSAN et d'une partie de SALAUNES et de SAINT-AUBIN. Une aire de stockage des bois a aussi été créée sur 650 m<sup>2</sup>. Le point d'eau DFCI situé sur cette piste a été aménagé et

ture par la commune des pistes et tronçons refaits est devenue obligatoire pour que les pistes restent en bonne condition.

Tous ces travaux vont être accompagnés de la remise en état de nos landes, car la réorganisation foncière va enfin produire ses premiers effets sur notre sol. Il nous aura fallu du temps,



## ■ La forêt

mais ce travail est essentiel pour nos forêts. Il y a dans la lande une immense majorité de gens raisonnables (plus de 95%) qui ont compris, après une multitude de réunions de propriétaires, que cette œuvre d'échanges, de ventes, d'achats, de remboursements était obligatoire. Reste que certaines personnes n'acceptent jamais rien, car elles n'ont souvent rien à donner et ne savent que prendre. Pour avoir écouté beaucoup d'entre elles, les griefs sont dérisoires au vu de l'excellence du travail et des retours positifs, pratiquement unanimes.

Une précision tout de même qui sera utile à tous. L'ancien maire C. BLANC\* et le maire actuel M. TRAVERS\* n'influent en aucune manière sur les décisions de la commission départementale, pas plus que sur celles des propriétaires réunis une multitude de fois en dix sous-commissions durant quatre années. Ce sont eux et eux seuls qui ont pris les délibérations, pas les élus que l'on voudrait accuser à tort de tous les maux. Il faut ajouter qu'il est fait beaucoup de bruit autour de cette réorganisation qui est un bienfait pour tous les propriétaires. Ils ne représentent (ces râleurs) que 5% des propriétaires et 15 % de la surface et encore faut-il pour obtenir ces pourcentages que nous prenions en compte des remarques qui ne sont que des observations ou mises au point sans réclamation réelle. Pour que le travail soit reconsidéré au TA, il faut au moins 50% des propriétaires représentant plus de 75% de la superficie !

Reste que pour certains d'entre eux, du fait qu'ils ont demandé, cela doit être accepté. Mais pour recevoir il faut AUSSI savoir donner et là les choses sont plus délicates.

Depuis le 23 novembre, les propriétaires jouissent en pleine propriété de leurs nouvelles parcelles, les recours éventuels n'étant pas suspensifs. Le TA, s'il est saisi donnera son avis plus tard même si certains pensent déjà à des fautes de

procédures éventuelles, ne pouvant en ce qui les concerne attaquer le fond. On tente d'avoir la «victoire» que l'on peut.

Cette année sera marquée par un mois d'août exceptionnellement chaud et nous aurons des pertes d'arbres dans les feuillus plantés, mais c'est la vie de la forêt et à l'heure où sont écrites ces lignes les feux sont partout, hier au PIAN et ARSAC, aujourd'hui à LEOGNAN et LISTRAC, mais la pluie arrive enfin.

Une autre nouveauté ce jour quatorze septembre, les deux mille moutons attendus sont enfin dans les MATRUQUES. Quand nous avons demandé d'ouvrir nos landes aux pacages, il nous avait été répondu par les directeurs DRAF «et pourquoi pas à l'écobuage monsieur le



maire» sous les risées de l'assistance. Il est vrai que nous étions seulement en 2003/2004, comme quoi on a toujours tort d'avoir raison trop tôt. Par ailleurs on notera que le PPRIF (plan de prévention des risques feux) a été abandonné sur notre commune et l'Etat se cantonnera à des recommandations de type risque moyen sur nos sols.

\*Claude BLANC n'a jamais été membre de la Commission Départementale

\*Michel TRAVERS est membre de la commission, mais toutes les décisions étaient prises par les propriétaires avant qu'il ne soit élu.